

À Paris, le 21 avril 2025

PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE

Objet : Grève des internes médecins et pharmaciens en biologie médicale, des biologistes médicaux libéraux et hospitaliers.

Par la présente, le syndicat Les Biologistes Médicaux, conformément aux articles L. 2512-1 et L. 2512-2 du Code du travail, dépose un préavis national de grève illimitée concernant l'ensemble des biologistes médicaux médecins et pharmaciens : internes, hospitaliers et biologistes exerçant en secteur libéral. Les revendications portées par le syndicat sont les suivantes :

- Retrait de la proposition de loi n°966 visant à lutter contre les déserts médicaux par la mise en place d'une régulation de l'installation des professionnels de santé, qui constitue une atteinte directe à la liberté d'installation,
- Opposition ferme à toute mesure coercitive restreignant la liberté d'exercice des médecins et biologistes médicaux,
- Respect des conditions de formation et d'exercice des internes en biologie médicale, avec une vigilance particulière sur la qualité pédagogique des terrains de stage.

Le présent préavis de grève prendra effet à compter du lundi 28 avril 2025 à 8h00, pour une durée illimitée.

Dans ce cadre, les biologistes médicaux pourront se déclarer grévistes pour l'ensemble de leurs activités professionnelles et pédagogiques. Le préavis s'applique

également aux obligations de garde et d'astreinte, dès lors que celles-ci sont concernées par les revendications évoquées.

Nous vous demandons d'informer les directions des établissements concernés ainsi que les autorités compétentes, afin de garantir le respect du droit de grève tel que prévu par la législation, notamment en référence à l'instruction DGOS/RH3/2016/21 du 22 janvier 2016.

Le syndicat Les Biologistes Médicaux reste bien entendu disponible pour engager tout échange constructif sur les points précités.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Lionel BARRAND

Président du syndicat Les Biologistes Médicaux

16 rue Oberlin, 67000 Strasbourg - president@lesbiomed.fr – 06 67 20 81 88



Vincent GUILLET

Vice président du syndicat – Chargé du collège des internes en biologie

